Publication d'une notification de transparence reçue conformément à l'article 14 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes

Liège, Belgique – le 3 novembre 2026 – 22.30 CET – Information réglementée - Conformément à l'article 14 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, **Hyloris Pharmaceuticals SA ("Hyloris") (Euronext Brussels: HYL**), le groupe pharmaceutique spécialisé dont l'objectif est de répondre aux besoins médicaux non satisfaits en réinventant les médicaments existants et développant des NCEs intelligentes, a annoncé aujourd'hui d'avoir reçu la notification de transparence suivante :

1. Résumé de la notification

Le 29 octobre 2026, Hyloris a reçu une notification de transparence datée du 28 octobre 2026, indiquant que Nick Reunbrouck, à la suite d'une cession d'actions intervenue le 26 octobre 2026, détient désormais 4,89 % des droits de vote de Hyloris. Il a ainsi franchi à la baisse le seuil de 5 %.

2. Résumé de la notification

Les informations contenues dans la notification sont les suivantes :

Motif de la notification :	Acquisition ou cession de titres conférant le droit de vote ou de droits de vote
Notification par :	Une personne qui notifie seule
Personnes tenues à notification	Nick Reunbrouck
Date de dépassement de seuil :	26 octobre 2026
Seuil franchi (en %) :	5
Dénominateur :	28.000.374

Détails de notification :

A) Droits de vote	***Notification précédente***	***Après la transaction***			
	# droits de vote	***# droits de vote***		***% droits de vote***	
Détenteur de droits de vote		*Attachés à des titres*	*Non liés à des titres*	*Attachés à des titres*	*Non liés à des titres*
Nick Reunbrouck	*1.610.184*	*1.368.550*		*4,89 %*	
	TOTAL	***1.368.550***	***0***	***4,89 %***	***0 %***

B) Instruments financiers assimilés	***Après la transaction***					
Détenteurs d'instruments financiers assimilés	***Type d'instrument financier***	***Date d'échéance***	***Date ou délai d'exercice ou de conversion***	***# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice de l'instrument***	***% de droits de vote***	***Règlement***
-	-	-	-	*0*	*0,00 %*	-
	TOTAL	-	-	*0*	*0,00 %*	-

TOTAL (A & B)				***# droits de vote***	***% droits de vote***
				1.368.550	***4,89 %***

À propos d'Hyloris Pharmaceuticals

Hyloris est le groupe pharmaceutique spécialisé dans la réinvention et l'optimisation de médicaments existants grâce à la reformulation et au repositionnement afin de répondre à des besoins médicaux importants et d'apporter des améliorations significatives aux patients, aux professionnels de santé et aux organismes payeurs. La stratégie de développement de la société repose principalement sur l'exploitation de voies réglementaires existantes, telles que la voie 505(b)(2) de la FDA aux États-Unis ou d'autres cadres régulatoires similaires dans d'autres régions, permettant de s'appuyer sur des données déjà établies sur la sécurité et l'efficacité de la molécule. Ces voies réglementaires permettent de réduire la charge clinique et régulatoire, de raccourcir considérablement les délais de développement, et de diminuer les coûts et les risques. Hyloris a annoncé un large portefeuille de produits en développement, y compris plus que 25 médicaments à valeur ajoutée dont deux produits sont actuellement aux stades précoces de commercialisation en partenariat avec des acteurs commerciaux : Sotalol IV, pour le traitement de la fibrillation auriculaire, et Maxigesic® IV, un traitement non opioïde de la douleur postopératoire. En dehors de ce cœur d'activité, la société compte également deux produits génériques à haute barrière déjà approuvés aux États-Unis : Podofilox Gel et Tranexamic Acid RTU. Au-delà de son portefeuille annoncé, Hyloris a initié plusieurs activités de développement interne supplémentaires à un stade précoce, portant le pipeline total à plus de 30 produits et candidats produits, et continue d'évaluer de nouvelles opportunités de développement afin de soutenir sa croissance future. ***Là où les autres s'arrêtent, Hyloris va plus loin et crée de la valeur en réinventant des médicaments existants pour répondre aux besoins médicaux non satisfaits des patients dans le monde entier.*** Hyloris est basée à Liège (Belgique) et est cotée depuis 2020 sur Euronext Brussels (XBR : HYL), comptant 54 collaborateurs issus de 13 nationalités, avec un objectif de mise sur le marché de 7 ans pour un coût moyen de 7 millions d'euros par produit (non-inflation adjusted).

Pour plus d'informations, visitez le site www.hyloris.com et suivez-nous sur LinkedIn.

Contacter Hyloris Pharmaceuticals :

Ann De Jaeger, CLO
legal representative of Impact WITH Empathy BV
Ann.dejaeger@hyloris.com
32 (0)475 20 13 44 - 32 (0)4 346 02 07

Stijn Van Rompay, CEO
legal representative of SVR Management BV
stijn.vanrompay@hyloris.com
32 (0)4 346 02 07

Christophe Maréchal, CFO
legal representative of CMM&C srl
Christophe.Marechal@hyloris.com
32 (0)4 346 02 07

Clause de non-responsabilité et déclarations prospectives

Hyloris signifie « haut rendement, risque plus faible », qui se rapporte à la voie réglementaire 505 (b) (2) pour l'approbation de produit sur laquelle l'Émetteur se concentre, mais ne concerne en aucun cas ou ne s'applique en aucun cas à un investissement dans les Actions. Certaines déclarations contenues dans ce communiqué de presse sont des « déclarations prospectives ». Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées en utilisant une terminologie prospective, y compris les mots « croit », « estime », « prévoit », « s'attend », « a l'intention », « peut », « sera », « planifie », « continuer », « en

cours », « potentiel », « prévoir », « projeter », « cibler », « rechercher » ou « devrait », et inclure les déclarations que la société fait concernant les résultats escomptés de sa stratégie. Ces déclarations se rapportent à des événements futurs ou à la performance financière future de la société et impliquent les risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, dont beaucoup sont indépendants de la volonté de la société, qui peuvent entraîner les résultats réels, les niveaux d'activité, les performances ou les réalisations de la société. La société ou son secteur d'activité diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par tout énoncé prospectif. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement les déclarations prospectives, sauf si la loi l'exige.